

# Stratégie pour la Biodiversité au Pays Basque – Euskal Herriko Aniztasunaren aldeko Estrategia

## 2. Méthodologie et plan d'action

### Table des matières

1. Un premier plan d'action Biodiversité et patrimoine naturel en 2017 .....	3
2. La méthodologie d'élaboration de la stratégie .....	4
2.1. La gouvernance du projet.....	4
2.2. Une élaboration concertée .....	4
3. Les enjeux, objectifs et orientations .....	5
3.1. Les enjeux auxquels souhaite répondre la stratégie territoriale pour la biodiversité .....	5
3.2. Les orientations politiques.....	5
3.3. Des axes de travail dotés d'objectifs opérationnels permettant de structurer les réponses aux enjeux soulevés .....	6
4. Le plan d'action.....	8
Axe 1 : Partager les connaissances sur la biodiversité et sensibiliser sur son rôle .....	8
Actions à poursuivre .....	8
Plan d'action 2026-2027 .....	9
Perspectives 2028-2032 .....	10
Axe 2 : Accompagner les acteurs du territoire dans leur compréhension et leur prise en compte de la biodiversité.....	12
Actions à poursuivre : .....	12
Plan d'action 2026-2027 .....	13
Perspectives 2028-2032 .....	13
Axe 3 : Préserver et restaurer la diversité des milieux et les continuités écologiques du territoire.....	14
Actions à poursuivre : .....	14
Plan d'action 2026-2027 .....	14
Perspectives 2028-2032 .....	15
Axe 4 : Ménager le territoire pour répondre aux enjeux de développement tout en préservant les services écosystémiques et la biodiversité.....	17

Actions à poursuivre : .....	17
Plan d'action 2026-2027 .....	17
Perspectives 2028-2032 .....	18
Axe 5 : Piloter et évaluer la stratégie .....	19

# 1. Un premier plan d'action Biodiversité et patrimoine naturel en 2017

A la suite des travaux réalisés par le Conseil de Développement du Pays Basque sur le patrimoine naturel et dans le cadre du programme d'actions « Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte », la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a voté, l'année de sa création, un plan d'action basé sur 4 défis<sup>1</sup> :

- **Développer le partage de la connaissance du patrimoine naturel**
  - o En faisant vivre le réseau d'acteurs impliqués dans le patrimoine naturel
  - o En valorisant la connaissance scientifique au Pays Basque et sa mise en réseau
  - o En développant le recours aux sciences participatives
  
- **Faire du patrimoine naturel un socle des politiques de développement et d'aménagement du territoire**
  - o En favorisant l'intégration du patrimoine naturel dans l'aménagement du territoire
  - o En développant des outils de gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers
  - o En développant l'évaluation des politiques publiques sur la gestion de la biodiversité et du patrimoine naturel
  
- **Intégrer les services rendus par les écosystèmes dans les filières économiques locales**
  - o En accompagnant les agriculteurs dans la prise en compte du patrimoine naturel dans leurs pratiques
  - o En incitant les acteurs du tourisme à mieux valoriser le patrimoine naturel auprès de leurs clientèles et dans leurs pratiques
  - o En développant de nouvelles filières économiques à partir du patrimoine naturel
  
- **Renforcer la médiation et les liens entre patrimoine naturel et culturel**
  - o En créant de nouvelles coopérations entre acteurs culturels et acteurs du patrimoine naturel
  - o En favorisant la prise en compte du patrimoine naturel dans les actions pédagogiques
  - o En promouvant la création artistique en lien avec le patrimoine naturel du Pays Basque

Ainsi, forte de ses compétences, et après avoir voté et mis en œuvre ce premier plan d'action dont les enjeux sont encore d'actualité, **la CAPB a souhaité investir d'avantage le sujet et coconstruire une stratégie territoriale pour la biodiversité.**

---

<sup>1</sup> Délibération n°71 du Conseil Communautaire du 16 décembre 2017.

## 2. La méthodologie d'élaboration de la stratégie

**La stratégie biodiversité du Pays Basque est un document cadre territorial volontaire, issu d'une concertation avec les acteurs et publics du territoire.**

Compte tenu de l'existence de diagnostics à l'échelle supra territoriale (Etat Initial de l'Environnement du Schéma de cohérence territoriale Pays Basque Seignanx, Stratégie Régionale pour la Biodiversité en Nouvelle Aquitaine) et infra territoriale (Diagnostic du Parc Naturel Régional de la Montagne Basque, Etat initial de l'Environnement des PLUi), **le choix a été fait de ne pas lancer une nouvelle étude de diagnostic à l'échelle Pays Basque mais de s'appuyer sur les données et conclusions des documents précédemment cités pour identifier les enjeux et objectifs du territoire Pays Basque.** Néanmoins, **l'actualisation et le partage des données biodiversité sur le Pays Basque font partie des objectifs de la stratégie** (cf. axe1 du plan d'action).

### 2.1. La gouvernance du projet

L'élaboration de la stratégie biodiversité a été coordonnée par un comité de pilotage présidé par la Conseillère Déléguée à la "Protection et mise en valeur de l'environnement et des espaces naturels - Préservation de la Biodiversité - Prévention des risques majeurs" et constitué des Vice-présidents et Conseillers délégués en charge des thématiques suivantes :

- Montagne ;
- GEMAPI et du Littoral ;
- Foncier ;
- Aménagement et de la planification ;
- Agriculture et alimentation ;
- Tourisme.

3 comités de pilotage ont ponctué l'avancée de l'élaboration de la stratégie. En parallèle, un comité technique interne composé de référents de l'ensemble des directions de la CAPB et du SCoT s'est réuni pour proposer enjeux, objectifs et actions.

### 2.2. Une élaboration concertée

Des éléments de diagnostics ont été partagés lors d'un **premier atelier réunissant 60 acteurs du patrimoine naturel du territoire et différentes problématiques et enjeux ont été mis en avant.** Ces enjeux ont par la suite été synthétisés en 7 enjeux majeurs, en cohérence avec les documents supra territoriaux et les démarches infra territoriales.

**Un deuxième atelier, ouvert à tous et réunissant 80 participants, a permis de mettre en avant les actions ou catégories d'actions permettant de construire un Pays Basque préservé et régénéré.** En parallèle, les différentes Directions de la CAPB, les communes et les partenaires historiques ont été sollicités pour partager leurs enjeux clefs ainsi que les actions déjà mises en place.

A partir de l'ensemble de ces données et des ambitions locales, les axes de travail ont été définis et déclinés en objectifs opérationnels, supports du plan d'action. **Un dernier atelier regroupant 60 acteurs a abouti à une proposition d'actions prioritaires issues des différentes discussions.**

Ainsi, grâce à un **premier plan d'action volontairement ciblé à court terme (2026-2027), la CAPB fixe un premier jalon de prise en compte de la biodiversité dans ses politiques publiques.** Au fur et à mesure de l'avancée des connaissances et des niveaux de pression

sur la biodiversité, d'autres actions devront être déployées et **des perspectives pour 2028-2032 ont d'ores et déjà été identifiées.**

### 3. Les enjeux, objectifs et orientations

#### 3.1. Les enjeux auxquels souhaite répondre la stratégie territoriale pour la biodiversité

Les **200 problématiques et enjeux du territoire remontés par les acteurs du patrimoine naturel et les services de la CAPB ont été regroupés pour mettre en exergue 7 enjeux prioritaires, cohérents avec les enjeux des stratégies nationale et régionale pour la biodiversité :**

- L'amélioration continue des connaissances, la structuration des données et leur partage ;
- La prise en compte de la biodiversité par tous les acteurs et par tous les publics ;
- Des politiques publiques cohérentes et ambitieuses ;
- La fonctionnalité et le bon état des écosystèmes ;
- La biodiversité, socle de l'économie locale, de la santé et du cadre de vie ;
- L'aménagement durable des territoires ;
- La nécessaire adaptation au changement climatique.

#### 3.2. Les orientations politiques

Au regard de la maturité du territoire, des enjeux précédemment cités, de la responsabilité de la CAPB et de ses compétences, **5 orientations ont été adoptées par les élus du comité de pilotage :**

- ✓ **Consolider collectivement les trames verte et bleue comme squelette écologique du territoire :** Faire en sorte que les trames aujourd'hui établies soient utilisées et déclinées sur les territoires, intégrées dans les réflexions et les documents de planification, servent de support de valorisation, de partage et d'amélioration des connaissances, de façon active. Utiliser ces trames comme base de travail pour étudier et comprendre les interactions qui existent entre différentes espèces, entre l'être humain et les différents milieux et espèces.
- ✓ **Favoriser l'accès à la biodiversité et à la nature pour tous :** Favoriser les liens et les rapports à la nature à toute personne passant sur le territoire, permettre l'accès à des espaces verts, des espaces naturels ; intégrer le lien à la nature dans l'éducation ; rendre accessible les connaissances et les vulgariser.
- ✓ **Œuvrer pour la résilience du territoire face au changement climatique :** Intégrer la question du changement climatique dans toutes les réflexions et la biodiversité comme source de solutions et d'inspirations, pour nous permettre, ensemble, de faire face aux conséquences du dérèglement climatique.
- ✓ **Maintenir un objectif ambitieux de sobriété foncière en s'inscrivant dans la trajectoire de l'objectif zéro artificialisation nette<sup>2</sup> (ZAN) :** Malgré les directives

---

<sup>2</sup> La France s'est fixée, dans le cadre de la loi Climat et résilience adoptée en août 2021 l'objectif d'atteindre le "zéro artificialisation nette des sols" en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction

changeantes, garder en tête qu'une réduction drastique de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers est nécessaire.

- ✓ **Préserver les zones humides** : Et ainsi l'ensemble des services écosystémiques qu'elles rendent (régulation de la quantité d'eau – inondation/sècheresse, de la qualité de l'eau, support d'un grand nombre d'espèces, captation de carbone, ...). L'objectif est de systématiquement se poser la question de la possibilité de faire autrement, et d'explorer l'ensemble des solutions (utilité du projet, déplacement à un autre endroit, réduction, densification, ...) pour préserver au maximum les zones humides.
- ✓ **Veiller à concilier énergies renouvelables et maintien de la biodiversité** : En privilégiant, entre autres, l'implantation des énergies renouvelables sur des zones déjà artificialisées.

### 3.3. Des axes de travail dotés d'objectifs opérationnels permettant de structurer les réponses aux enjeux soulevés

La stratégie Biodiversité et son plan d'action s'articulent autour de **4 axes de travail et d'un axe plus général, dédié au suivi et à l'évaluation de la stratégie et de son plan d'action** :

#### *Axe 1 - Partager les connaissances sur la biodiversité et sensibiliser sur son rôle*

- Comblent les déficits de connaissance sur le territoire ;
- Capitaliser, partager, diffuser, vulgariser cette connaissance pour une meilleure appréhension ;
- Partager les liens entre l'histoire, la culture du territoire (basque et gasconne) et la biodiversité : pour recréer les liens entre l'humain et la nature ;
- Renforcer les connaissances des impacts du changement climatique sur la biodiversité locale : pour s'adapter au mieux et faire la différence entre espèces exotiques envahissantes et espèces nouvellement adaptées au territoire ;
- Sensibiliser tous les publics sur l'importance de la biodiversité ;
- Partager les liens entre l'effondrement de la biodiversité, la raréfaction des ressources et le changement climatique, voir la biodiversité comme source de solutions et pas uniquement comme victime.

#### *Axe 2 - Accompagner les acteurs du territoire dans leur compréhension et leur prise en compte de la biodiversité*

- Coordonner une dynamique territoriale autour de la biodiversité ;
- Soutenir une agriculture, une sylviculture et une pêche durables et pérennes, tant au niveau humain qu'écologique ;
- Accompagner les entreprises et les communes dans leur prise en compte de la biodiversité, via le partage d'outils et d'expérience ;
- Concilier énergies renouvelables et biodiversité.

#### *Axe 3 - Préserver et restaurer la diversité des milieux et les continuités écologiques du territoire*

- Préserver les écosystèmes source de santé et le bien-être de tous les êtres humains ;

---

de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

- Réduire les pollutions liées aux activités humaines, économiques et de loisirs ;
- Poursuivre le travail avec les territoires limitrophes et démarches existantes ;
- Protéger les écosystèmes les plus vulnérables ;
- Appréhender de manière coordonnée, cohérente et pertinente les espèces invasives ;
- Préserver et restaurer les trames et réservoirs existants.

*Axe 4 - Ménager le territoire pour répondre aux enjeux de développement tout en préservant les services écosystémiques et la biodiversité*

- Être exemplaire dans les opérations d'aménagements communautaires ;
- Limiter l'artificialisation des sols ;
- Réguler la fréquentation des sites naturels ;
- Développer la nature en ville ;
- Généraliser la mise en place de solutions fondées sur la nature.

*Axe 5 - Piloter et évaluer la stratégie*

- Mettre en place des indicateurs de suivi ;
- Réunir les instances et partenaires pour piloter la stratégie ;
- Suivre la réalisation des actions.

## 4. Le plan d'action

Le plan d'action détaillé ci-dessous précise pour chaque axe, les objectifs opérationnels, les actions qui sont déjà portées par la CAPB et qui sont à poursuivre, les actions prioritaires à mettre en place en 2026-2027 ainsi que les perspectives pour 2028-2032.

### Axe 1 : Partager les connaissances sur la biodiversité et sensibiliser sur son rôle

#### Actions à poursuivre

- Sensibiliser les usagers de la Montagne et des sites Natura 2000 cours d'eau (Montagne Respect et Sorties Natura 2000) [PF - Montagne/ ELMN - LMN]
- Actualiser le diagnostic sur le périmètre du PNR Montagne basque – réalisé en 2024 [PF - Montagne]
- Caractériser l'évolution de la biodiversité marine [ELMN - LMN]
- Créer des partenariats avec les associations du territoire qui produisent de la connaissance et la vulgarisent [SG / PF-Montagne / ELMN - LMN]
- Financer les organismes associatifs producteurs de connaissance au niveau du territoire via des conventions d'objectifs, fonds de soutien, Appels à projets [Eco – Agri/ ELMN /PF - Montagne / SG]
- Poursuivre la réflexion et animer un groupe de travail au sein du Groupement d'Intérêt Scientifique littoral basque en lien avec les acteurs de l'Aire Marine Protégée pour faire une synthèse des éléments scientifiques disponibles et des travaux complémentaires à engager en matière de biodiversité marine [ELMN - LMN]
- Poursuivre le suivi de comptage et d'identification d'espèces migratrices (couloirs de migration aériens et cours d'eau) [PF – Montagne / ELMN-LMN]
- Concevoir des actions de sensibilisation à destination du grand public à partir des données collectées sur le patrimoine naturel et pastoral de la Rhune via le Poctefa Rhun-e [PF - Montagne]
- Étudier et comprendre les impacts d'Ostreopsis sur la biodiversité du littoral basque et l'évolution d'autres espèces en lien avec le changement climatique (projet Ostreobila/chef de file CAPB) [GIS littoral ELMN-LMN]
- Evaluer les risques de pollutions sur la ressource en eau potable [ELMN]

## Plan d'action 2026-2027

N°	Action	Détails de l'action	Pilote	Directions associées
1.01	Poursuivre l'amélioration des connaissances sur les habitats marins de l'Aire Marine Protégée Pays Basque pour lesquels il manque des données afin d'amorcer la réflexion sur les zones de protection forte	Les Zones de Protection Forte en mer seront désignées par l'Etat, il s'agira de secteurs où les pressions sur les enjeux écologiques sont diminuées significativement. L'acquisition de connaissances nécessaire pour définir les ZPF, concernera les enjeux écologiques, les activités humaines, les pressions et la réglementation existante.	CAPB - ELMN - LMN	CAPB - SG
1.02	Poursuivre l'actualisation des diagnostics écologiques des sites Natura 2000	Ceux portés par la CAPB en priorité, puis en lien avec les gestionnaires et animateurs hors CAPB	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne	CAPB - SG
1.03	Intégrer la biodiversité dans l'observatoire des transitions	Intégrer des indicateurs et des données clefs sur l'évolution de la biodiversité au Pays Basque	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne
1.04	Fixer et mettre en œuvre le cadre de capitalisation des données biodiversité à la CAPB	Intégrer systématiquement dans les cahiers des charges d'études environnementales, la demande de faire remonter les données sur les plateformes dédiées et de transmettre des cartes sous forme SIG pour les intégrer dans les outils de la CAPB, ...	CAPB - SG	CABP - STAH-MOUC&Planif / RSS-DPBMG / ELMN /PF/ Mobilités
1.05	Inventorier et partager les outils et prestations de sensibilisation et de formations proposés par les acteurs du territoire et à destination des écoles, des communes et des acteurs économiques	A définir	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne / Eco, Communes
1.06	Sensibiliser, former les élus et services de la CAPB à la biodiversité appliquée à leurs politiques publiques et à leurs missions	Sur les outils, la réglementation, les enjeux. Partage via la cartographie des trames verte et bleue, retours d'expérience des communes ayant mis en place un atlas de la biodiversité ou des actions de préservation, formation sur les Natura 2000, Fresques, ...	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne / RSS - RH - GEC / Pôles

<b>1.07</b>	Accompagner et coordonner la réalisation d'Atlas de la Biodiversité à l'échelle communale et intercommunale et capitaliser sur ces inventaires	Recueil des ABC réalisés, retours d'expérience sur la plus-value ; parangonnage des agglomérations ayant coordonné la réalisation d'ABC ; appel à volontariat/manifestation d'intérêt envers les communes	CAPB - SG	Communes, CAPB - Pôles / ELMN / PF - Montagne
<b>1.08</b>	Investir les Natura 2000 non animés	Historique des DOCOB non animés Partage avec les communes concernées	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne, Communes

## Perspectives 2028-2032

N°	Action	Pilote	Directions associées
<b>1.09</b>	Réaliser des inventaires naturalistes dans les milieux en déficit de connaissance	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne
<b>1.10</b>	Consolider, pérenniser et élargir les partenariats avec les acteurs socles du territoire, piliers de l'acquisition de connaissance, de leur vulgarisation et de la sensibilisation	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne
<b>1.11</b>	Evaluer les valeurs économiques et sociales des écosystèmes et services écosystémiques en particulier sur le Pays Basque	CAPB - SG	CAPB - ELMN / PF
<b>1.12</b>	Suivre les études et programmes qui traitent l'adaptation des espèces au changement climatique (programme Life Natur'Adapt)	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF
<b>1.13</b>	Sensibiliser le grand public sur les forêts du territoire et ses enjeux : journée de la forêt, partage de supports existants	CAPB - SG - <i>Charte forestière</i>	cf. charte forestière
<b>1.14</b>	Sensibiliser les élus et agents sur la forêt, la gestion forestière et la réglementation associée avec prise en compte de la biodiversité	CAPB - SG - <i>Charte forestière</i>	cf. charte forestière

1.15	Proposer et accompagner le développement d'outils d'information et de formations sur les paysages intégrant notamment la biodiversité	CAPB - STAH - Planif - <i>Plan Paysage</i>	cf. plan paysage
1.16	Partager les pratiques agrosylvopastorales qui façonnent la mosaïque de milieux et la biodiversité associée (actions de type formation, sensibilisation, communication, études...)	CAPB - PF - Montagne - <i>Charte PNR</i>	cf. charte PNR

## Axe 2 : Accompagner les acteurs du territoire dans leur compréhension et leur prise en compte de la biodiversité

### Actions à poursuivre :

- Partager les connaissances sur les grands prédateurs pour anticiper leur arrivée au Pays Basque et réfléchir collectivement aux réponses à apporter - commissions croisées sur le loup [SG]
- Accompagner les professionnels du tourisme pour réduire leur impact sur la biodiversité et l'environnement [Eco - Tourisme]
- Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts (réduction des fréquences de passage en 2024, Travail sur les marchés Espaces verts et expérimentation Eco pâturage) [RSS - DPBMG]
- Poursuivre l'accompagnement financier par les directions Agriculture, Montagne et LMN (sites Natura 2000 aquatiques, Nive, Nivelle et Bidouze) des projets agricoles, sylvicoles et halieutiques favorables à la biodiversité (Appels à projets, MAEC, conventions filières, programme erreagri, petites fermes..) [Eco – Agri / PF – Montagne / ELMN – LMN]
- Accompagner les filières qui soutiennent le maintien et le développement des espèces locales et endémiques : abeille noire du Pays Basque Erle Beltza, vache Pirenaika, vache Betizu, race du Pottok, Sasi Ardi, canard Kriaxera etc. [Eco - Agri]
- Mettre en place des baux ruraux à clauses environnementales avec les agriculteurs exploitant les terres de la CAPB [Eco - Agri]
- Accompagner le tissu productif local dans sa prise de conscience de sa responsabilité sociétale et ses impacts avec la poursuite de la mise en œuvre de l'éco-conditionnalité et le renforcement du seuil minimal d'instruction du Règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises (éco score) [Eco - DevEco]
- Promouvoir les réductions d'impact du tissu productif en les soutenant via le déploiement du Contrat Résilience et Performance [Eco – DevEco]
- Poursuivre les actions de sensibilisation des acteurs économiques sur les notions d'économie de la ressource en eau via le programme Entreprises et eau (CAPB lauréate de l'AAP de l'agence de l'eau Adour Garonne) [Eco- DevEco]
- Accompagner les acteurs économiques dans leur prise en compte du PCAET [SG / Eco]
- Réaliser une charte de l'implantation des énergies renouvelables à intégrer au Schéma Directeur des Energies (SDE) et aux PLUi [SG / STAH -Planification]
- Créer un centre de ressources des productions végétales bio [Eco - Agri]
- Promouvoir la préservation des biens communs auprès des acteurs économiques : Réaliser des audits hydriques chez les grands consommateurs d'eau du territoire, Promouvoir la préservation des sols (stratégie de densification, verticalisation dans les ZAE existantes) [Eco - DevEco]

## Plan d'action 2026-2027

N°	Action	Détails de l'action	Pilote	Directions associées
2.01	Poursuivre l'animation des acteurs du patrimoine naturel en intégrant les Natura 2000 et les Espaces Naturels Sensibles	Organiser des rencontres 2 fois par an : rencontres globales et plus spécifiques avec les animateurs Natura 2000, les gestionnaires ENS et les acteurs du patrimoine naturel	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne
2.02	Intégrer des éco-conditionnalités dans les subventions, conventions, les AAP et fonds de concours de la CAPB	Etat des lieux, parangonnage et proposition d'intégration	CAPB - SG	Toutes les directions
2.03	Mobiliser les entreprises pour qu'elles s'engagent pour la biodiversité	Via mécénat d'entreprise, le fonds Nature de la région NA, le label entreprises engagées pour la Nature, accompagnement subventionné par BPI/OFB, "diagnostic biodiversité"	CAPB - SG	CAPB - Eco
2.04	Expérimenter des projets qui mettent en évidence la synergie Nature et Santé	Projet POCTEFA SANAT déposé, sur liste d'attente	CAPB - SG	CAPB - PLSP - ASS / Eco

## Perspectives 2028-2032

N°	Action	Pilote	Directions associées
2.05	Mettre en place et animer un groupe de travail sur la valorisation économique des services fournis par les forêts et des bonnes pratiques associées	CAPB - SG - <i>Charte forestière</i>	cf charte forestière
2.06	Intégrer plus largement la biodiversité dans le PCAET 2	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne

## Axe 3 : Préserver et restaurer la diversité des milieux et les continuités écologiques du territoire

### Actions à poursuivre :

- Poursuivre la veille et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur les sites Natura 2000 [PF – Montagne / ELMN - LMN]
- Orienter les contrats Natura 2000 (ou via des Appels à Projets spécifiques) vers des opérations de renaturation et de gestion des espèces et habitats d'intérêt communautaire [PF - Montagne / ELMN - LMN]
- Collaborer entre les différentes directions sur les sujets en lien avec la Biodiversité (Tourisme, PNR, Natura 2000, PCAET, Adaptation, Charte forestière, Plan paysage, ...) [toutes les directions]
- Concevoir des mécanismes de contribution du tourisme à la préservation des biens communs (Stratégie Tourisme) [Eco – Tourisme]
- Evaluer la nécessité de renaturer certains cours d'eau au regard du risque inondation [ELMN – CEBV]
- Délimiter et préserver deux aires d'alimentation de captage (massif de l'Ursuia et usine de Cherchebruit) [ELMN]

### Plan d'action 2026-2027

N°	Action	Détails de l'action	Pilote	Directions associées
3.01	Participer au Réseau Néo aquitain sur les espèces exotiques envahissantes et coordonner les actions territoriales	Décliner la stratégie régionale, travailler sur le projet life stop cortaderia, ...	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne, Communes
3.02	Produire un guide pédagogique sur la base des listes des espèces invasives annexées aux PLUi	A mettre à disposition des citoyens, des services instructeurs, ...	CAPB - SG	CAPB - STAH - Planif, Communes
3.03	Elaborer la trame noire du Pays basque		CAPB - SG	CAPB - STAH - SIG, Communes

3.04	Intégrer dans les PLUi en cours d'élaboration des règles de protection adaptées aux enjeux de biodiversité et de zones humides, au fur et à mesure de la consolidation des connaissances, en s'appuyant sur les données existantes : TVB modélisées à l'échelle du Pays Basque et inventaire des zones humides	<ul style="list-style-type: none"> <li>- croiser les données biodiversité SIG issues des modélisations et les données relatives aux zones humides avec les zonages règlementaires existants ou proposés dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme ;</li> <li>- approfondir les connaissances par une approche terrain pour confirmer les réservoirs à enjeux, en priorisant les inventaires sur les zones à urbaniser et sur les secteurs non bâtis inclus en zones urbaines, et ce prioritairement sur les périmètres de PLUi en cours d'élaboration ;</li> <li>- systématiser la séquence éviter / réduire dans les choix définitifs de zonages et ne recourir à la compensation qu'exceptionnellement et uniquement pour les projets d'intérêt général ;</li> <li>- porter un regard particulier sur les zones naturelles et agricoles, pour intégrer les enjeux de développement agricole (bâtiments) en tenant compte de la préservation de la biodiversité ;</li> <li>- acter l'ambition de renforcer la protection des réservoirs de biodiversité, à l'aune de l'amélioration des connaissances, en portant les évolutions adaptées des documents d'urbanisme.</li> </ul>	CAPB - STAH - planif	CAPB - SG
3.05	Intégrer l'enjeu biodiversité dans la stratégie de gestion du cycle de l'eau : en faire un axe dans le cadre du prochain contrat EAU-CLIMAT	Mettre en place des mesures de prévention des pollutions diffuses dans le cadre de la préservation de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Explorer les solutions fondées sur la nature.	CAPB - ELMN - exploit	CAPB - SG

## Perspectives 2028-2032

N°	Action	Pilote	Directions associées
3.06	Intégrer dans la trame verte et bleue du Pays basque les données transfrontalières des trames verte et bleue élaborées dans le cadre du programme Life Pyrennes4Clima	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF

<b>3.07</b>	Produire une synthèse des informations disponibles sur les espèces exotiques envahissantes et les solutions de lutte pour diffuser aux communes et aux acteurs économiques	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne, Communes
<b>3.08</b>	Restaurer des corridors dégradés et créer des corridors dans les zones déficitaires	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF – Montagne, Communes
<b>3.09</b>	Réaliser une étude d'opportunité pour la mise en place de statuts de protection plus importante sur des espaces naturels remarquables	CAPB - SG	CAPB - ELMN - LMN / PF - Montagne, Communes
<b>3.10</b>	Intégrer les enjeux de biodiversité à la stratégie foncière communautaire ( <i>Inventorier les espaces de compensation, intégrer ces enjeux aux objectifs de gestion des espaces naturels et forestiers propriétés de la Communauté, mettre en place et promouvoir des outils de préservation sur les espaces non propriété de la CAPB (ORE, acquisition, etc.)</i> )	CAPB - STAH - foncier	CAPB - SG
<b>3.11</b>	Définir la stratégie d'action sur les Zones humides, puis mettre en œuvre les actions de gestion	CAPB - ELMN - CBV	CAPB - SG

## Axe 4 : Ménager le territoire pour répondre aux enjeux de développement tout en préservant les services écosystémiques et la biodiversité

### Actions à poursuivre :

- Lutter contre les îlots de chaleurs dans le cadre des aménagements du TramBus [SMPBA]
- Mettre en défens de manière sélective des tourbières sur le site de La Rhune pour éviter le passage répété du gros bétail et des randonneurs [PF - Montagne]
- Récolter des données issues de retours d'expériences pour argumenter sur l'efficacité des Solutions Fondées sur la Nature dans le cadre des PAPI [ELMN – CEBV]
- Etudier l'efficacité des Solutions Fondées sur la Nature dans la limitation de l'érosion de falaise (Hendaye et Saint Jean de Luz) et la stabilisation des dunes (Anglet /Bidart) [ELMN]
- Gérer les flux touristiques (Stratégie tourisme) [Eco-tourisme]

### Plan d'action 2026-2027

N°	Action	Détails de l'action	Pilote	Directions associées
4.01	Elaborer, expérimenter puis appliquer un référentiel bâtiment durable qui prenne en compte les enjeux biodiversité	Recommandations architecturales, pendant la phase travaux, ...	CAPB - SG - TE	CAPB - STAH- MOUC & Foncier / DPBMG / ELMN / Mobilités
4.02	Elaborer, expérimenter puis appliquer un référentiel interne pour des opérations d'aménagements communautaires, qui précise la prise en compte des enjeux biodiversité	A l'échelle de l'ensemble de l'opération d'aménagement (corridors, îlots de fraîcheur, ...)	CAPB - STAH - MOUC	CAPB - SG
4.03	Développer le recours aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN ) dans les opérations de la CAPB	Intégration dans les cahiers des charges des marchés, les prioriser dans les PLUi via notamment les Orientations d'aménagement et programmation, ...	CAPB - STAH - planif/MOUC	CAPB - SG

## Perspectives 2028-2032

N°	Action	Pilote	Directions associées
4.04	Analyser les incidences positives et négatives du tourisme sur le territoire	CAPB - Eco - Tourisme - <i>Stratégie Tourisme</i>	cf. Stratégie Tourisme
4.05	Redonner toute la place aux arbres et à la nature afin de rafraîchir les villes et les villages par le biais d'une approche de désimperméabilisation	CAPB - STAH - Planif - <i>Plan Paysage</i>	cf. plan paysage
4.06	Proposer des programmes de renaturation en lien avec la stratégie adaptation	CAPB - SG	CAPB - STAH / ELMN, Communes

## Axe 5 : Piloter et évaluer la stratégie

N°	Action	Pilote	Directions associées
5.01	Pérenniser une gouvernance politique croisée, rassemblant différents élus de la CAPB, pilotée par un élu du Secrétariat Général	CAPB - SG	Toutes les directions
5.02	Mettre en place, réunir et animer un Comité technique interne qui rassemble les directions impliquées	CAPB - SG	Toutes les directions
5.03	Mettre en place, réunir et animer un comité de suivi qui implique les partenaires	CAPB - SG	Toutes les directions
5.04	S'appuyer sur un conseil scientifique en lien étroit avec les instances prévues dans le Plan Climat et le Parc Naturel Régional Montagne Basque	CAPB - SG	CAPB - PF - Montagne
5.05	Suivre et évaluer le plan d'action à l'aide d'indicateurs définis	CAPB - SG	Toutes les directions pilotes